

LICENCE MENTION LLCER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

PARCOURS BRETON

Semestre 6

PRATIQUE DE LA LANGUE

Pratique orale et écrite

Présentation

Enseignant :

Pratique orale et écrite de la langue bretonne. La prise de parole en continu dans la langue-cible est l'objectif majeur de cette UE. Dans cette optique, les étudiants participeront à des émissions radiophoniques de courte durée, émissions diffusées sur Arvorig-FM dans le cadre d'une convention avec l'UBO.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Écrit - devoir surveillé	60	50%	
	Contrôle ponctuel	Oral	30	50%	POUR RÉGIME SPECIAL EXAMEN ORAL ORGANISÉ EN SESSION

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Oral	30	100%	